

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation | : contact@mupras.com |
| O Prise en charge | : pec@mupras.com |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Déclaration de Maladie

N° W19-515542

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire (22642)	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> A.I.
Cadre réservé à l'adhérent(e)		Société : RAM	
Matricule : 0010190			
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : NBIGA Mb HAMMEID			
Date de naissance : 01-01-1973			
Adresse : 73 Rue N° 27 B Pro OUL FA CASA			
Téléphone : 0627120285		Total des frais engagés : 260 + 260 = 520	

Cadre réservé au Médecin	
Cachet du médecin :	
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"> Dr. NAJIM Mohammed Chirurgie Générale - Coelochirurgie - Echographie tot. Saad El Khair, Rue 1, Appr. 2 Quatre Hay Hassani - Casablanca Tél : 05 27 89 55 45 </div>	
Date de consultation :	23/01/2020
Nom et prénom du malade :	NBIGA ALC
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même
Nature de la maladie :	maladie abdominale
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 26/12/2020

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23/11/2020	C)		2500mt	INP : 09111622921 Dr. NAIM Mohammed Chirurgie Générale - Coelochirurgie Endogastrique lot. Saad El Khair, Rue 1, Apprt. 2 Oulfa Bay Hassan - Casablanca Télé: 05 22 89 55 45

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Laboratoire	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE SAHEDDINE 755, Bd. Saïd Sebbou Ouled - Casablanca * Tel: 05 22 90 80 06	23/11/20	260,70
	23/11/20	49,80

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

O.D.F PROTHESES DENTAIRES		
DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
H 25533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 00000000 35533411 11433553 B		
(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		
DATE DU DEVIS		
DATE DE L'EXECUTION		
COEFFICIENT DES TRAVAUX		
MONTANTS DES SOINS		
DEBUT D'EXECUTION		
FIN D'EXECUTION		
COEFFICIENT DES TRAVAUX		
MONTANTS DES SOINS		
DATE DU DEVIS		
DATE DE L'EXECUTION		
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS		
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXEC		

Docteur Najim Mohammed

- Spécialiste en Chirurgie Générale
- Diplôme de Coeliochirurgie (Bordeaux France)
- Diplôme d'Échographie (Montpellier France)
- Diplôme d'Expertise Médicale et de Réparation des Dommages Corporels (Casablanca)
- Ancien Chirurgien des Hôpitaux

Lot N° : 19043 10/21
Exp : 06/2024
PPV : 87DH90

Casablanca, le :

23/01/2025

المستعجلات

Les Urgences
06 61 24 10 34

الدكتور ناجي محمد

- اختصاصي في الجراحة العامة
- دبلوم الجراحة بالمنظار (بورو)
- دبلوم الفحص بالصدى (مونبلي)
- دبلوم الخبرة الطبية (الدار البيضاء)
- طبيب جراح سابق بالمستشفيات

MFSCRA
طوارئ

الدار البيضاء في

ORDONNANCE

Mr NBJIGA ALI

87.90 - ECCOCOLAV



30.80 - TRINICOT



79.50 - CARBOXANE



62.50 - URISPAS



260.70

Dr. NAJIM Mohammed
Chirurgie Générale - Coelochirurgie - Echographie
100, Saâd El Khair, Rue 1, Apprt. 2 Oulfa,
Hay Hassani - Casablanca
Tél. 05 22 89 55 45



LOT : 5113
UT. AV : 08-24
P.P.V : 30 DH 80

Lot : 190591
À consommer de préférence avant le : 09/2022
PPC : 79,50 DH

192143
09 2022
62 50

⌚ C : 05 22 89 55 45

تجزئة سعد الخير، شارع 24HH، زنقة 1، عمارة 1، شقة 2، الألفة، حي الحسني، الدار البيضاء
Lottoissement Saâd El Khair, Bd. HH24, Rue 1, Imm.1, Appt. 2, Oulfa, Hay Hassani - Casablanca
Tél. : 05 22 89 55 45 - GSM : 06 61 24 10 34 - E-mail : najimed@menara.ma

DR NABILA ALI

23/1/20

U9, 80

- FLAGYL 500



25/1/21

no pms

PHARMACIE SALAH EDDINE
SELMA HASSENBALDINE
750, Boulevard Mohamed V
Tél: 05 22 90 50 06 - Casablanca

EPIC 96 9834
SD0361101

FLAGYL 500 mg
CP PEL B20
P.P.V : 49DH80

6 118000 060062

Dr. NAJIM Mohammed
Spécialiste en Chirurgie Générale
Coeliochirurgie et Echographie

st. Saâd El Khair Rue 1 tram. 1 N°2
Oulla - Hay Hassani - Casablanca
INP : 091162297

Tel: 05 22 89 55 25